

# Danser dans un fauteuil...

La danse est un moyen d'expression accessible aux personnes handicapées. Depuis deux ans, la chorégraphe iséroise Colette Priou en fait la démonstration.

**“ J’ai toujours eu envie de danser, mais j’imaginai que cela m’était interdit. Jusqu’au jour où j’ai assisté à un spectacle de l’association grenobloise Imagin’. En voyant des personnes en fauteuil danser sur scène, j’ai su que mon rêve était réalisable »,** explique Baïa, les yeux brillants de plaisir. Depuis un an, cette jeune femme née avec une malformation congénitale, qui vit en fauteuil roulant, se produit régulièrement sur scène avec l’association de Colette Priou. La chorégraphe grenobloise, qui a créé sa compagnie professionnelle en 1985, travaille également avec des personnes handicapées. « Sauf exception, elles n’ont pas accès aux métiers artistiques. Or, le monde de l’art est un moyen d’évasion quand on a une difficulté d’ordre physique ou psychologique », souligne-t-elle.

En 2003, Colette Priou a réuni 41 personnes, dont la moitié atteintes de handicap : les unes sont en fauteuil, sourdes, non-voyantes, d’autres souffrent d’un handicap psychique. A force de travail et de rigueur, elle a monté avec elles des spectacles de danse contemporaine. « Je les ai écoutées et observées, afin de



>> Pierre Batlle et Maryline Feltrin sur scène.

construire des chorégraphies basées sur une gestuelle compatible avec leur mobilité et leur rythme personnel. » L’une des difficultés est de faire prendre conscience aux valides que les personnes handicapées sont des partenaires à part entière, et qu’un fauteuil n’est pas un élément de décor. « Je suis en fauteuil mais

je danse. Je bouge la tête, les bras. Et je déplace mon fauteuil dans l’espace », assure Baïa. « Nous nous produisons régulièrement en public, et nous devons être à la hauteur, car les spectateurs viennent voir un spectacle et non des handicapés qui dansent », renchérit Brahim. Ce jeune homme de 29 ans, qui souffre de

## Un guide des pratiques artistiques

**Vous êtes handicapé ? Vous rêvez de danser ? De jouer d’un instrument ? De faire du théâtre ? Dix-sept associations vous en offrent la possibilité en Isère. Leurs coordonnées sont dans le guide « Loisirs Tourisme », édité par Handicap info, et financé par le Conseil général de l’Isère, qui a fait de l’intégration des personnes handicapées l’une de ses priorités. Ce guide gratuit est disponible sur simple demande à Handicap info 38. « Loisirs et Tourisme », collection les guides pratiques du handicap en Isère. 66 p.**  
**> Handicap info 38 : 0 811 00 14 07. www.handicap38.org**



troubles de la mémoire à la suite d’un coma prolongé, a trouvé dans la danse un véritable moyen d’expression. Et l’occasion de sortir de l’univers clos du handicap. « Quand je danse, je me sens libre et autonome. Le travail avec les valides abolit la différence », précise Baïa. Corinne, une jeune danseuse amateur valide partage ce sentiment. « Je suis venue parce que j’étais intriguée. Au départ, j’ai ressenti un peu d’appréhension car je n’avais jamais côtoyé cet univers. Mais une vraie complicité est née. C’est très positif sur le plan artistique. »

En trois ans, Colette Priou a produit trois créations : *La Vie va... va la vie*, *A tâtons...* et *Doucement mais sûrement* et sa troupe a donné sept représentations publiques l’année dernière, au théâtre Prémol à Grenoble mais aussi dans des parcs ou sur les places. « Je vois les danseurs évoluer. Tous font des progrès et acquièrent plus d’assurance, comme Pierre, un danseur en fauteuil, qui est maintenant capable de guider sa partenaire. » Quant à Brahim, il a révélé un vrai talent d’auteur, et écrit désormais des textes pour les spectacles de Colette Priou.

Marion Frison

>> Colette Priou - Association Imagin'. Grenoble. 04 76 48 47 03.

### >> Zoom

## Handicap et création artistique : le Conseil général s’engage

En 2005, le Conseil général de l’Isère consacrera un budget de 260 000 euros aux pratiques artistiques qui contribuent à créer du lien social. Parmi les bénéficiaires, outre l’association Imagin’, les Musidauphins, l’association Apethi, qui permet à des personnes handicapées intellectuelles de prati-



quer le théâtre, Terre de Sienne, qui propose aux personnes han-

dicapées mentales des ateliers d’art plastique, de chant et de danse ou encore le musée Berlioz, qui travaille avec une association pour rendre le musée plus accessible aux malvoyants. Le Conseil général réfléchit également à l’accueil des publics handicapés en partenariat avec l’Hexagone de Meylan.